

- **LOCATIONS ANNUELLES**

Le loyer du logement de fonction de l'école Charles Perrault passe à 320 €/mois hors charges, et le loyer du Presbytère à 560 €/mois hors charges.

Les autres locations, loyers et concessions au cimetière restent inchangés pour 2013.

- **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 9 480 €.

- **BUDGET DE L'ÉCOLE 2013**

Le conseil décide d'inscrire au budget primitif 2013 la somme de 4 937 €.

- **ENTRETIEN DE L'AIRE DE JEUX**

L'entretien des agrès de l'aire de jeux a été confié à la société HUSSON de Lapoutroie pour un montant de 653,26 €/an.

- **MISE EN PLACE DE PLAQUES DE RUE BILINGUE**

Remplacement des plaques et panneaux de rues du village. Les plaques et panneaux des rues et chemins qui figuraient sur l'ancien cadastre seront bilingues. Ces derniers sont subventionnables par la région Alsace

- **RATTACHEMENT FORÊT COMMUNALE À L'U.T. DE KAYSERSBERG**

Le nouveau garde forestier qui prendra ses fonctions à partir du 1^{er} juillet 2013 sera logé à la maison forestière de Turckheim. Suite à la réorganisation de l'ONF, les communes de Turckheim, Walbach et Zimmerbach seront rattachées à l'unité territoriale de Kaysersberg au lieu de Colmar.

- **RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Concernant la réforme des rythmes scolaires qui prévoit l'étalement des cours sur 4,5 jours hebdomadaires, le Conseil décide de ne pas entrer dans l'organisation de la réforme pour la rentrée 2013 et réexaminera la situation pour la rentrée 2014 en fonction de l'évolution des conditions d'organisation plus favorable.

- **ARRÊT DU PROJET DE P.L.U.**

Le Conseil arrête le projet du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme). Ce projet sera transmis pour avis aux personnes publiques associées. Il sera également transmis pour avis aux communes limitrophes et aux E.P.C.I directement intéressés.